REFUSONS L'ÉCOLE DU TRI SOCIAL !

Le "Choc des savoirs" d'Attal, c'est un "Choc des inégalités" !!!

Dès la 6e, les élèves seront triés en fonction de leur réussite scolaire au primaire. Les professeurs des écoles choisiront de les classer dans les groupes : faibles, moyens, forts. Il sera ensuite pratiquement impossible de changer de regroupement par niveaux en cours d'année. **Le gouvernement met donc en place le tri social des enfants dès 11 ans !**

Le problème de l'école, c'est le manque de moyens !

Classes surchargées, manque de personnels formés… Les élèves en « difficulté » ne sont pas le problème de l'école. Ce sont les conditions de travail qui empêchent de leur offrir un meilleur cadre où ils puissent s'épanouir et arriver à une orientation choisie.

Les élèves ont besoin de plus d'enseignant·es, de plus d'enseignant·es spécialisé·es, de plus d'AESH, de plus de personnels de vie scolaire et médico-sociaux !!!

Nous demandons :

des classes à 24 maximum dans tous les niveaux et la création des postes nécessaires pour cela ;

que l'argent de l'école privée soit utilisé pour améliorer l'école publique.

Cette réforme va détruire l'école publique gratuite et égalitaire.

Pour empêcher ça, nous avons besoin des parents !

Contactez vos représentant·es, écrivez au rectorat, manifestons ensemble, expliquez la réforme aux autres parents, organisez des actions, participez à celles qui sont menées… n'attendons pas qu'il soit trop tard. C'est la société toute entière qui est concernée.

Une action simple : écrire au recteur de l'académie de Toulouse !

Écrire à : recteur@ac-toulouse.fr

Proposition de message :

Objet : Retrait de la réforme « choc des savoirs »

M. le Recteur,

Parent d'un enfant qui fera sa rentrée en 6e en septembre 2024, je vous demande solennellement de ne pas appliquer la réforme dite du « choc des savoirs » qui va engendrer une ségrégation sociale à l'école, renforcer la compétition entre les élèves et qui va à l'encontre des valeurs du service public d'éducation pour toutes et tous.

Je refuse que mon enfant soit affecté dans un regroupement par niveau en fonction de ses résultats aux évaluations nationales en français et en mathématiques. Le stress causé par ces groupes de niveaux, ainsi que la perte de repère engendrée par la disparition d'un groupe classe structurant pour les élèves, m'inquiète.

Je soutiens les personnels de l'éducation qui refusent la mise en application de la réforme du collège.
Pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, plutôt que des regroupements de niveaux, je demande :
- une baisse des effectifs dans les classes
- le remplacement des personnels absents
- l'embauche de personnels d'accompagnement pour les élèves à besoins particuliers

En vous assurant de mon attachement au service public d'éducation, veuillez accepter l'expression de mes meilleures salutations.

Pour envoyer facilement la première partie de ce message, scannez le QR-Code ci-dessous :

M. le Recteur,

Parent d'un enfant qui fera sa rentrée en 6e en septembre 2024, je vous demande solennellement de ne pas appliquer la réforme dite du « choc des savoirs » qui va engendrer une ségrégation sociale à l'école, renforcer la compétition entre les élèves et qui va à l'encontre des valeurs du service public d'éducation pour toutes et tous.